

## COMMUNE DE ROUSSIEUX

2022 – 010

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° DEL 2022\_2\_8

**Séance du 25 mars 2022**

Date de convocation : 14/03/2022

L'an deux mille vingt deux, le 25 mars à 20 heures 00 les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mmes et MM., VOLLE Christiane, GIREN Didier, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, MILLOT Lukas, ROBERT Didier

Etaient excusés : Mme ROVIRA Carine, M. STERN André

#### **Objet de la délibération : Bail du logement communal**

Le Maire fait part d'un courrier de préavis de départ du locataire.  
L'appartement sera libéré le 31 mars 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité

- FIXE le nouveau montant du loyer à 160 euros/mois.
  
- AUTORISE Monsieur le Maire à faire toutes les démarches en vue de louer le logement communal.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 25 mars 2022

Le Maire,